



Le de la CFE CGC – 4 octobre 2024

CE QU'IL FAUT VOUS DIRE

Chers adhérents, chers sympathisants,

▪ Projet de rattachement des services médicaux aux CPAM

Vous trouverez en annexe les positions et déclarations de la Fédération CFE CGC Sécurité SNETOSSA en lien avec le projet de rattachement des services médicaux au sein des caisses primaires.

Ce projet a été présenté officiellement en CSE central de la CNAM le 3 octobre 2024. Les organisations syndicales ayant « accompagné » la tenue de l'instance d'un préavis de grève pour le même jour.

L'Instance nationale de concertation de la branche Maladie qui s'est tenue le 4 octobre 2024 a permis de rappeler nos revendications de remise en cause du projet cité devant la direction générale de la CNAM.

▪
▪

▪ Nouveaux outils de communication CFE CGC SNETOSSA

Le SNETOSSA re/met à votre disposition les outils suivants :

- <https://securitesociale-cfecgc.org/>

Le site internet du SNETOSSA actualisé a été conçu et est supervisé par notre collègue Arnaud LE LANN, délégué syndical de la CPAM des Alpes Maritimes.

- Compte **LinkedIn national CFE CGC SNETOSSA**

Notre compte LinkedIn est supervisé par nos collègues Xavier BRUERA, Gilles BARBOUX et Frédéric MOUSSARD, délégués syndicaux de la CPAM de Paris

